



REPUBLIKAN'I MADAGASIKARA
Fitiavana - Imindrazana - Fandrosoana

MINISTRE DE L'AGRICULTURE

SECRETARIAT GENERAL

DIRECTION GENERALE DE L'AGRICULTURE



PROJET POLE INTEGRE CROISSANCE AGROINDUSTRIELLE DANS LE SUD (PICAS-1)

AVIS À MANIFESTATION D'INTÉRÊT N°04-24/MINAE/SG/DGA/PICAS-1
SERVICES DE CONSULTANTS (Individu)

Référence de l'accord de financement : P-MG-A00-007

N° du Don : 2100155041618

1. Le Gouvernement Malagasy a reçu un financement du Groupe de la Banque Africaine de Développement afin de couvrir le coût du Projet Pôle Intégré de Croissance Agroindustrielle dans le Sud (PICAS-1), et a l'intention d'utiliser une partie des sommes accordées au titre de ce don pour financer le contrat de services d'un consultant individuel pour l'AUDIT DE LA PASSATION DES MARCHES DU PROJET PICAS-1 EXERCICES 2023 ; 2024 et 2025.
2. Les services prévus au titre du contrat comprennent entre autres (i) la vérification de la conformité et de l'exécution des procédures de passation de marchés et de la gestion des contrats au regard des dispositions de l'Accord de financement (AF) et telles qu'elles figurent dans le dernier Plan de passation de marchés approuvé ; (ii) la vérification de la conformité physique et technique des réalisations par rapport au taux de décaissement ; et (iii) l'examen de la capacité de la Cellule d'Exécution du Projet (CEP) à remplir son mandat fiduciaire.
La durée d'exécution du contrat cumulée est estimée à trois (3) mois dont Quatre (04) semaines pour l'audit de chaque année d'exercice du projet PICAS-1. La période envisagée pour le démarrage des services est le mois de Juin 2024.
3. La Cellule d'Exécution du Projet PICAS-I invite les Consultants individuels à présenter leur candidature en vue de fournir les services décrits ci-dessus. Les consultants individuels intéressés doivent produire les informations sur leur capacité et expérience démontrant qu'ils sont qualifiés pour les prestations (le curriculum vitae détaillé faisant ressortir les qualifications et les expériences dans des missions comparables, les copies des diplômes, des attestations formations, les références de prestations similaires accompagnées des preuves de réalisation notamment des attestations de services faits délivrées par le Client, certificats de travail, etc.).
4. Les critères d'éligibilité, l'établissement de la liste restreinte et la procédure de sélection seront conformes au « **Cadre de passation des marchés pour les opérations financées par le Groupe de la Banque** », Edition octobre 2015 de la Banque Africaine de Développement, qui est disponible sur le site web de la Banque à l'adresse : <http://www.afdb.org>. La procédure de sélection sera la méthode de Sélection de Consultants Individuels.

5. Le Consultant individuel doit avoir le profil suivant : Etre un spécialiste international ou national, correspondant à titre indicatif aux qualifications et compétences énumérées ci-après :

Expert spécialiste en passation de marchés : niveau BAC +4 ans au moins, ayant au moins dix (10) ans d'expérience professionnelle en passation de marchés et ayant réalisé au moins cinq missions d'audits des marchés publics.

NB : les qualifications et les expériences des consultants seront évaluées sur la base des justifications fournies.

Les consultants seront évalués sur la base de leurs dossiers de candidature, suivant les critères et le barème de notation ci-après :

(i)	Qualifications générales (formations et expériences générales)		30 points
1)	Qualification : Diplôme Universitaire (minimum Bac + 4, équivalent d'une maîtrise (Master1) en passation des marchés, Ingénierie, Administration publique, Economie, Droit, Gestion ou autre discipline connexe	10 points	
	Qualification inférieure: Disqualifié		
2)	Formation diplômante en passation des marchés	5 points	
3)	Expérience professionnelle de 10 ans au moins dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés ou d'auditeur en passation des marchés	10 points	
	Expérience professionnelle inférieure à 10 ans	0 point	
4)	Bonus : Plus de 10 ans d'expérience dans le domaine de la passation des marchés en qualité d'expert en passation des marchés ou d'auditeur en passation des marchés. 1 point pour chaque année supplémentaire	5 points	
(ii)	Expérience spécifique relative aux tâches à effectuer décrites dans les TDR		70 points
1)	Avoir participé en qualité d'auditeur en passation des marchés à des missions d'audit de la passation des marchés publics : 2,5 points par mission similaire	25points	
2)	Avoir réalisé en qualité d'auditeur en passation de marchés des missions d'audit de la passation des marchés publics de projets financés par les Banques multilatérales de développement telles que la Banque africaine de développement ou la Banque mondiale : 5 points par mission similaire	35 points	
3)	Avoir participé en qualité d'auditeur en passation de marchés à des missions d'audit de la passation des marchés publics dans un pays de la sous-région : 2,5 points par mission similaire	05 points	
4)	Bonus : une mission d'audit de la passation des marchés publics réalisée à Madagascar en qualité d'auditeur en passation des marchés publics	+05 points	

La note minimale requise pour être éligible est de 75 points sur 100. Le candidat classé premier dont la note totale est égale ou supérieure au score minimum ci-avant cité sera invité à négocier un contrat. En cas de 1^{er} ex-aequo, le candidat ayant le plus grand nombre d'expériences évalué pour le critère ii sera sélectionné.

Le consultant retenu devra fournir la (les) copie(s) originale(s) ou copies légalisées des diplômes, des attestations de travail, et les preuves complémentaires de qualification et d'expériences jugées nécessaires.

6. Les consultants intéressés peuvent obtenir des informations supplémentaires et les termes de références à l'adresse mentionnée ci-dessous aux heures d'ouverture de bureaux suivantes : de huit (08) heures à douze (12) heures et de quatorze (14) heures à dix-sept (17) heures, heures locales.
7. Les expressions d'intérêt doivent être déposées ou parvenir sous format PDF par courriel à l'adresse mentionnée ci-dessous au plus tard le **10 Juin 2024 à DIX (10) heures, Heure locale** et porter expressément la mention « Manifestation d'intérêt pour l'audit de la passation des marchés du projet PICAS-1, exercices 2023 ; 2024 et 2025 ».

A l'attention de Monsieur le Coordonnateur du projet PICAS-I
Adresse : RNT 12 A, PK 0,2 Amparihy Tolagnaro, 614-Fort Dauphin-Madagascar
E-mail : cp.picas1@gmail.com avec copie rpm.picas1@gmail.com

Fort Dauphin, le 10 Mai 2024

Le Coordonnateur de projet

ANDRIAMAMPIONONA Pierrot Philippe

